

Le Premier Ministre

N° 5279/SG

Paris, le 22 FEV. 2008

à

Madame et Messieurs les préfets de région
Mesdames et Messieurs les préfets de
département

Objet : Mise en œuvre du grand chantier prioritaire 2008-2012 pour l'hébergement et l'accès au logement des personnes sans abri

En 2007, avec plus de 430 000 logements mis en chantier, la construction a atteint un niveau historiquement élevé. Grâce à vos efforts, relayés par les acteurs du logement et de l'hébergement dans le cadre de la mise en œuvre du plan de cohésion sociale et du plan d'action renforcé en direction des personnes sans abri (PARSA), l'année 2007 a vu les premiers résultats de cette mobilisation sans précédent, tant en ce qui concerne l'hébergement que le logement. Les résultats obtenus sont en nette progression par rapport à ceux de 2006. Ils sont néanmoins encore loin de répondre aux besoins.

En effet, malgré ces résultats, la crise du logement perdure. Ce sont bien évidemment les plus fragiles de nos concitoyens qui sont les premiers touchés par cette crise, notamment lorsque ils ne trouvent pas de lieu où être hébergés ou logés.

Pour répondre au défi qui nous est lancé, j'ai demandé à Monsieur Etienne Pinte, député des Yvelines, de me proposer un plan d'action opérationnel. Lors de la réunion du 29 janvier dernier avec des représentants des associations de personnes sans abri, j'ai affirmé les engagements du Gouvernement en reprenant les conclusions provisoires de son rapport et j'ai déclaré l'hébergement et l'accès au logement « grand chantier prioritaire 2008-2012 ».

Un préfet délégué général pour la coordination des politiques de l'hébergement et de l'accès au logement des personnes sans abri ou mal logées mettra en œuvre la nouvelle stratégie de lutte contre l'exclusion dont je vous demande d'être les promoteurs actifs dans chacun de vos départements.

Par ailleurs, afin de remédier aux tensions budgétaires pour le financement de l'hébergement et d'abonder les crédits pour la résorption de l'habitat indigne, j'ai débloqué une enveloppe de 250 millions d'euros qui vous donnera ainsi les moyens nécessaires.